

TARIFICATION DU TRANSPORT COMPLÉMENTAIRE

(À partir du 1^{er} juillet 2018)

	Tarification de référence	Nouvelle tarification
Taux au km		
5 rangées (18 passagers)	1,04 \$	1,22 \$
5 rangées plus (30 passagers)	1,18 \$	1,28 \$
12 rangées	1,16 \$	1,36 \$
12 rangées supérieur	1,18 \$	1,38 \$
Grande ligne	1,26 \$	1,47 \$
Taux d'attente ⁽¹⁾	16,00 \$	18,73 \$
Minimum durant les heures de classe	55,00 \$	64,38 \$
Minimum à l'extérieur des heures de classe	65,00 \$	76,08 \$

1. Le taux d'attente s'applique à partir de la 10^{ième} heure pour les voyages de plus de 400 km.

Conditions d'application :

Le taux d'attente et les minimums :

. indexation annuelle le premier juillet de chaque année fixée à partir de l'IPC déterminée par le MEES.

Le taux au km :

. indexation annuelle le premier juillet de chaque année fixée à partir de l'IPC déterminée par le MEES.

Prix de référence :

. augmentation de 0,01 \$/km par tranche d'augmentation de 0,03 \$/litre à la pompe à partir de 1,81 \$/litre (cela correspond à une consommation de 3 km/litre, moyenne reconnue par le MEES).

. le prix est révisé tous les 3 mois s'il y a lieu.

. indexation annuelle le premier juillet de chaque année fixée à partir de l'IPC déterminée par le MEES.

Prix à la pompe :

Juin 2018 : 1,368 \$/Litre

Prix de référence :

1,81 \$/Litre

Écart : -0,45 \$/Litre